

Sainte-Thérèse, le 20 mai 2016

**Par courriel :**

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les lots 5 296 769, 5 296 825, 5 296 987, 5 296 818, 5 296 859, 5 297 137, 5 297 356, 5 297 986, 5 298 559 et 5 298 562 situés sur Montée Victor Nymark à Saint-Sauveur  
V/Réf. : E-16-243

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 3 mai dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Cependant une demande d'autorisation a été déposée, mais le projet Sommets de Mont Saint-Sauveur a été annulé. Vous trouverez ci-joint la note de fermeture datée du 30 mars 2010.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (2 pages)

---



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental  
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

## NOTE DE FERMETURE

N/D : P 710-15-01-00167-01

DATE : 30 mars 2010

### **IDENTIFICATION ET LOCALISATION**

Condominiums Mont Saint-Sauveur inc.

### **RÉSUMÉ ET REMARQUES :**

Après avoir fait un suivi, le requérant m'avise qu'il y a eu un changement de personnel à MSSI accompagné d'un réalignement de stratégie. La demande telle que présentée pour autorisation, est annulée pour le projet Sommets du Mt-St-Sauveur.

En conséquence, je ferme le dossier ce 30 mars 2010

Stéphane Thibault  
Service industriel et municipal